

1^{er} octobre 2012

Anglais, espagnol et français seulement*

**Vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés
au plan national de la lutte contre le trafic illicite
des drogues, Amérique latine et Caraïbes**
Antigua (Guatemala), 1^{er}-5 octobre 2012

Projet de rapport

Rapporteur: Golda Chase (Trinité et Tobago)

Additif

**Principales tendances et mesures de lutte à l'échelle
régionale en matière de trafic de drogues**

1. À ses 1^{re} et 2^e séances, le 1^{er} octobre 2012, la Réunion a examiné le point 3 de l'ordre du jour, intitulé "Principales tendances et mesures de lutte à l'échelle régionale en matière de trafic de drogues". Elle était saisie pour ce faire de deux documents établis par le Secrétariat et intitulés respectivement "Statistiques sur les tendances du trafic de drogues dans les Amériques" (UNODC/HONLAC/22/2) et "Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale" (UNODC/HONLAC/22/CRP.1). En outre, des rapports sur la situation en matière de trafic de drogues ont été présentés par les pays suivants: Bahamas, Colombie, Cuba, El Salvador, Équateur, Espagne, France, Italie, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, Portugal, République dominicaine, Trinité et Tobago et Venezuela (République bolivarienne du) (UNODC/HONLAC/22/CRP.2 à 17).

2. Un représentant de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a présenté ce point de l'ordre du jour. Se fondant sur les renseignements communiqués par les pays à l'ONUDC, il a fait une présentation audiovisuelle sur les tendances du trafic de drogues dans la région, en les replaçant dans un contexte mondial. Les représentants du Venezuela (République bolivarienne du), de la Bolivie (État plurinational de), de la Colombie, de Cuba, du Paraguay, de la Trinité et Tobago, de l'Équateur, du Guatemala, du Chili, de la Colombie et du Mexique ont

* L'anglais, l'espagnol et le français sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



fait des déclarations étayées, dans la plupart des cas, par des présentations audiovisuelles.

3. De nombreux participants ont informé la Réunion de l'évolution des tendances du trafic de drogues et de la situation en matière de contrôle des drogues dans leur pays, dans la région et partout dans le monde et ils ont communiqué des informations et des données sur les progrès réalisés et les résultats obtenus au niveau national dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogues. Les participants ont également partagé des données et des informations actualisées sur les saisies de drogues, les méthodes de dissimulation, les itinéraires de trafic aériens et maritimes et sur l'arrestation de personnes importantes. Il a également été fait référence à la saisie d'avions de trafiquants de drogues, qui ont ensuite été utilisés à des fins sociales.

4. Un certain nombre de participants ont appelé l'attention sur les liens qui existaient entre le trafic de drogues et des infractions connexes, en particulier le trafic d'armes et la traite des êtres humains. Il a en outre été fait mention de la faculté d'adaptation des groupes criminels transnationaux organisés face aux mesures déployées par les autorités pour lutter contre le problème mondial de la drogue et de la nécessité, pour les autorités, de réagir rapidement et d'une manière aussi adaptable. À cet égard, il a été souligné qu'il fallait renforcer la coopération interinstitutionnelle au sein des pays, ainsi que la coopération internationale.

5. L'attention a été appelée plus particulièrement sur les niveaux élevés de violence qui avaient caractérisé la criminalité liée aux drogues dans plusieurs pays de la région au cours de l'année écoulée et sur la menace que le trafic illicite de drogue faisait peser sur la sécurité, la stabilité et la démocratie dans la région. Un orateur a indiqué la menace croissante que constituait le microtrafic (trafic de drogues à des fins de consommation locale), qui se déroulait à grande échelle et qui représentait par conséquent des quantités croissantes de drogues illicites.

6. De nombreux orateurs ont fourni des informations sur la détection et l'éradication des cultures illicites de drogues, la saisie et le démantèlement de laboratoires clandestins de fabrication illicite de drogues, ainsi que la contrebande et la saisie de précurseurs chimiques. Certains ont souligné l'importance des stratégies de développement alternatif pour compléter les efforts d'éradication des cultures illicites et noté qu'il fallait mettre en œuvre ces mesures par le dialogue et dans le respect des droits de l'homme.

7. Un certain nombre de participants ont également donné des informations sur l'élaboration et l'actualisation de stratégies et de plans nationaux de lutte contre les drogues, ainsi que sur l'actualisation de la législation et des cadres réglementaires, en particulier pour ce qui était de la prévention de la corruption, de la lutte contre le blanchiment d'argent et du contrôle des précurseurs. Certains orateurs ont souligné l'importance de la coopération avec le secteur privé et la société civile dans ce domaine.

8. Plusieurs participants ont souligné qu'il importait de lutter contre le problème mondial de la drogue selon le principe de responsabilité commune et partagée, et noté que le problème mondial de la drogue exigeait une approche intégrée, multidisciplinaire et équilibrée. La plupart des orateurs ont insisté sur le fait qu'il fallait trouver un équilibre entre les stratégies de réduction de l'offre et les stratégies de réduction de la demande, lesquelles se renforçaient mutuellement.

9. Des représentants ont en outre parlé de la réussite de projets de coopération et opérations conjointes menés aux niveaux bilatéral et sous-régional, de la mise en commun des informations, de la formation dispensée aux autres pays de la région et de la formation reçue dans un cadre bilatéral de pays de la région ou d'ailleurs. Des informations sur les nouveaux programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux agents des services de détection et de répression et sur les investissements réalisés dans du matériel visant à appuyer les activités opérationnelles ont également été examinées. Les bons résultats obtenus dans le domaine du contrôle et de l'inspection dans les ports à conteneurs et dans les aéroports de la région ont été soulignés, en particulier dans le cadre du Programme mondial de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'OMD.

10. La plupart des orateurs ont souligné l'importance de renforcer le secteur judiciaire et la coopération internationale pour garantir les poursuites et l'extradition, notamment par la réforme des procédures pénales et la spécialisation des procureurs. Il a aussi été fait mention des efforts déployés pour veiller à la rédaction d'une législation appropriée en matière de confiscation d'avoirs et à son application.
